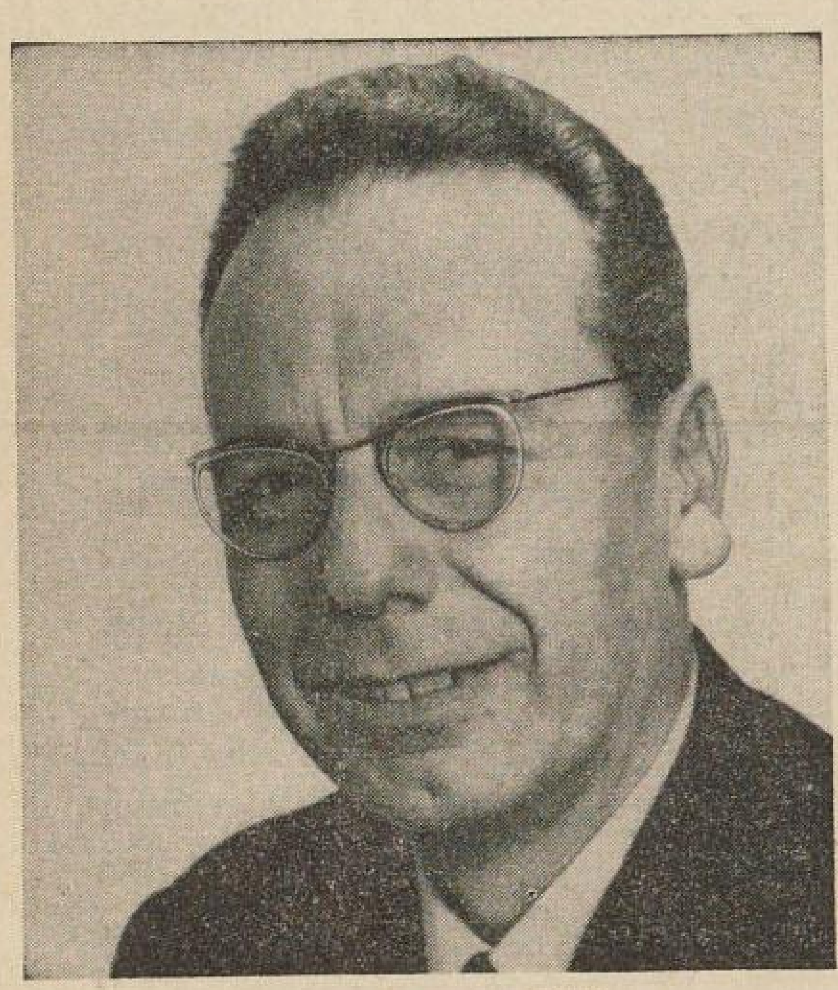
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1967 — 10e CIRCONSCRIPTION

Faites de Jacques CHAMBAZ

présenté par le **PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**
soutenu par la **F. G. D. S.** (Parti Socialiste S. F. I. O.
Parti Radical, Convention et Clubs) et le **P.S.U.**

VOTRE DÉPUTÉ



Jacques CHAMBAZ
Professeur agrégé de l'Université.

M. BERLEMONT
Employé.
Conseiller municipal de Paris.
Ancien combattant 39-45.
Médaillé de la Résistance.
Remplaçant

Dimanche prochain, 12 mars 1967, VOUS ELIREZ VOTRE DEPUTE et votre choix aura une grande importance.

Comme vous le savez, le 5 mars, 38 % des Français se sont prononcés pour l'U.N.R.

Mais, fait plus important, l'ensemble des Partis et organisations de gauche, groupe 44 % des électeurs et électrices, soit 6 % de plus que l'U.N.R.

Pour sa part, le Parti communiste français a gagné plus de 1 million de voix, et reçu le soutien de 23 % du corps électoral.

Dans notre circonscription, la situation est la suivante : dès le premier tour, le candidat communiste obtient 14.399 voix et l'ensemble des forces de gauche 49,74 % des suffrages.

IL EST DONC POSSIBLE ET NECESSAIRE DE BATTRE LE CANDIDAT U.N.R.

C'EST POSSIBLE.

Dans tout le pays, en application DES ACCORDS CONCLUS EN DECEMBRE 1966, partis et organisations de gauche vont soutenir un candidat unique.

Dans notre circonscription, c'est **Jacques CHAMBAZ** que le suffrage universel a désigné pour devenir le candidat de tous les républicains et démocrates qui confirmeront sur son nom leur vote du premier tour.

En votant pour lui, de nombreux électeurs et électrices du Centre Démocrate indique-

ront leur attachement au progrès social et à la démocratie.

Il devient donc le candidat de celles et de ceux qui, par-delà leur diversité d'opinion politique, philosophique ou religieuse, sont opposés résolument à la politique antisociale et antidémocratique actuelle.

C'EST NECESSAIRE,

Le devoir des démocrates, des républicains est d'envoyer à l'Assemblée Nationale une **opposition puissante** qui agira pour le progrès social, la démocratie et la paix.

Porte-parole des couches laborieuses, elle défendra leurs revendications essentielles et s'opposera aux projets gouvernementaux, déjà connus, qui visent à remettre en cause certains droits sociaux et démocratiques.

Notre circonscription peut et doit se donner un député qui traduira la volonté et les aspirations des travailleurs manuels et intellectuels, de toutes les victimes de la politique gaulliste.

DIMANCHE 12 MARS,

EN VOTANT

Jacques CHAMBAZ

CANDIDAT D'UNION DE TOUS LES RÉPUBLICAINS

vous affirmerez :

— votre volonté de progrès et de paix ;

— votre volonté d'union des forces de gauche ;

— votre certitude dans l'avenir démocratique de la France.

Des délégations du Parti Communiste Français, de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste comprenant notamment :

Waldeck ROCHET

François MITTERRAND

Guy MOLLET

René BILLÈRES

se sont rencontrées le 6 mars. Elles ont souligné que le total des suffrages obtenus par les formations de gauche dépasse de 1.300.000 celui des candidats du Comité d'action de la V[e] République.

Les délégations ont réalisé la candidature unique de la gauche dans toutes les circonscriptions où celle-ci sera présente.

Elles invitent les électrices et les électeurs à reporter dans la 10[e] circonscription leurs suffrages sur CHAMBAZ, candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel.

Nous vous invitons à assister à la REUNION, qui se tiendra le vendredi 10 mars, à 20 h 30, préau de l'école des garçons, 10, rue Keller, POUR LE SUCCES DES CANDIDATS D'UNION DES DEMOCRATES ET DES REPUBLICAINS DU XI[e] ARRONDISSEMENT.

N. B. — Cette circulaire n'est pas à mettre dans l'urne, votre vote serait annulé. Utilisez le bulletin de vote.

S.G.P., Paris.

Vu le candidat.